Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201941-20251218-148_2025-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 18 décembre 2025

Le 18 décembre 2025 à 18h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 11 décembre 2025.

Nombre de conseillers :
En exercice : 26
Présents : 20
Votants : 26
Ayant donné procuration : 6
Absents : 0

PRÉSENTS : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – B. PRIGENT – F. LEON – A. FOURIS-BEYOU – F. GUEHL – J. DROUOT – P. PETIBON - R. BONABAL – J. LE GLAS – M. LE CORRE – B. HUONNIC – J-F BOUGET – A. LE GALL – R. MORINIÈRE – M-A. RIOUAL – I. ADAM – D. COLIN – V. GUIMBERTEAU – J-P MENOU

ABSENTS : : /

PROCURATIONS : V. PERROT à A. LE GALL ; M-L HINRY à R. BONABAL ; C. LATOUCHE à B. PRIGENT ; L. L'HAVEANT à J. DROUOT ; A. SENECHAL à C. JEFFROY ; E. CRESSEVEUR à J. LE GLAS

SECRETAIRE DE SEANCE : A. FOURNIS-BEYOU

N°148-2025

Objet : Travaux place de Kerilly : avenant Eurovia

M. le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n°5-2025 par laquelle le conseil municipal a validé le principe d'une convention avec LTC pour les travaux supplémentaires liés à la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines de ce projet. Le montant des dépenses liés à ces eaux pluviales se chiffre à 28 518,25€ HT. Cette dépense devrait donc être compensée en grande partie par une recette GEPU versée par LTC.
Il convient donc d'autoriser M. le maire à signer un avenant total de 28 518,25€ HT faisant passer le marché avec Eurovia de 588 500€ à 617 018.25€ HT, soit une augmentation de 4.85%.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
AUTORISE l'établissement d'un avenant au marché de l'entreprise EUROVIA, lot n°1 Terrassement/Voirie/Réseaux, dans la cadre de l'aménagement de la route de Morlaix/place de Kerilly, pour un montant de 28 518,25€ HT, portant le marché à 617 018.25€ HT,
AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à cet avenant.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN LES GREVES
22310